

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 14 Novembre 2018
CO 154 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DÉCOTÉ, Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, René MOLIN, Christine CHATEAU, Anne DE ZAN, Hubert DELACROIX, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Serge DAYET, Christian COLIN, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Serge CLEMENT, Jean-Marie BAILLY, Valérie PAQUIEZ, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Alain LABBEZ, Raphaël GAGNEUR, Bernard DODANE, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Adrien LAVIER, Christian PROST, Claudine ROUEFF, Odile SIMON, Clément FORET, Jean-Christophe OUDET, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Bernard ONCLE.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94

Présents : 75

Votants : 78

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Philippe BRUNIAUX à Martine PINGAT CHANEY, Cyril ACCARD GUILLOIS à Martine VUILLEMIN, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD, soit 3 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Thierry GUINCHARD à Serge CLEMENT, Pascal DROGREY à Alain LABBEZ, soit 2 voix délibératives à des Suppléants.

Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT, Josiane SCARABOTTO, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Colette BEAUD, Jean-Paul BUCHET, Antoine MARCELIN, Daniel DURET, Frédéric LAMBERT, Jean-Baptiste MERILLOT, Anne CHARLET, Bernard LAUBIER, Yann PINGUAND.

Etaient absents : Rémy VIENNET, André PROST, Denis BRENIAUX, Robert MOUGET, Gérard BOUDIER, Jean-Luc BROCARD, Nelly BUYS, Sylvain BENETRUY, Gérard MATHIEU, Henri DORBON, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marie BAILLY.

Convocation faite le : 7 novembre 2018

Objet : Règlement SPANC.

Le SPANC de la Communauté de Communes Arbois, Poligny, Salins, Cœur du Jura (CCAPSCJ) a été créé par délibération préfectorale N° DCTME-BCTC- 20161216-005 suite à la fusion des trois communautés de communes Comté de Grimont, Poligny, Arbois, vignes et villages, Pays de Louis Pasteur et Pays de Salins-les-Bains.

Le SPANC se doit de disposer d'un règlement de service en application de l'article L 2224-12 du code général des collectivités territoriales. Actuellement le SPANC de la CCAPSCJ dispose des trois anciens règlements des précédents SPANC.

Le nouveau règlement fixe les droits, les obligations et les responsabilités de chacun en ce qui concerne les différentes missions du SPANC, les conditions d'accès aux ouvrages et informations des usagers, le financement du service et les conditions de leur recouvrement, et enfin les pénalités et mesures de polices applicables à l'échelle de l'ensemble de la CCAPSCJ.

VU l'avis favorable de la Commission Environnement du 29 octobre 2018 ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 14 Novembre 2018
CO 154 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Règlement SPANC.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / ADOPTE le règlement SPANC

2 / AUTORISE le président à prendre toutes dispositions pour assurer son application.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus.

Pour copie certifiée conforme à l'original

Le Président

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président,

Jean-François GAILLARD

Michel FRANCONY

